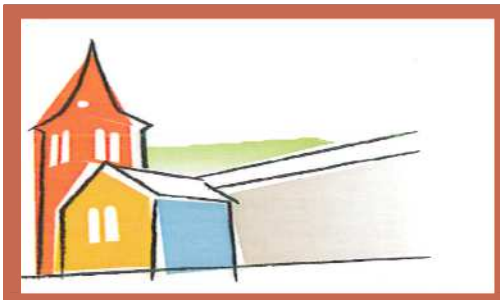

EDITO

SOMMAIRE :

Edito
Travaux réalisés
Travaux en préparation
Comptes rendus
Tarifs
Informations
Associations
Calendrier des festivités
Invitation « Cérémonie des Vœux »

Le mot du maire

Une année s'achève, marquée, comme les précédentes par des évènements heureux et malheureux. Nous vivons actuellement des changements sur le plan communal et intercommunal.

Au niveau de la mairie, nous recevons moins de public puisque les demandes de cartes d'identité et de passeports sont transférées dans les villes équipées. Saint-Marcellin est la mairie la plus proche. De même, nous ne fournissons pratiquement plus d'imprimé, le particulier effectue ses démarches par Internet.

A compter du 1er novembre, la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS) est à déposer dans la mairie de votre résidence commune.

Changement également des procédures et des tâches au secrétariat de la mairie. Un grand merci à la secrétaire de mairie qui sait s'adapter aux technologies nouvelles.

Sur le plan intercommunal, suite à la création en 2017 de la nouvelle communauté de communes « St-Marcellin Vercors Isère Communauté », l'année 2018 sera importante en travail pour l'harmonisation dans différents domaines afin que les actions retenues bénéficient à l'ensemble des 47 communes. Harmonisation aussi au niveau des tarifs des différents services (école de musique, crèche halte-garderie, etc….)
A partir de 2019, la gestion de l'eau et de l'assainissement ne sera plus une compétence communale mais de la communauté de communes.
Souhaitons que tous ces changements n'éloignent pas les services de proximité pour la population.

Vous trouverez dans ce bulletin les travaux effectués en 2017 et les prévisions 2018.

Un grand merci à nos associations qui animent la vie de notre commune et favorisent le lien social, aux employés communaux pour la qualité de leur travail et l'équipe municipale pour la confiance qu'elle m'accorde.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2018.

Mairie :
Secrétariat ouvert au public :
Mardi 14h – 18 h Jeudi 8h – 12 h
Vendredi 14h – 18 h
Tél : 04.76.38.50.73
st.pierre.de.cherennes@wanadoo.fr

Suivez l'actualité de notre commune sur le site :
http ://www.St-pierre-de-cherennes.sud-gresivaudan.org

Etat civil

Naissances

Le 28 avril
Matthew, Damien, Michel ROSIER
Au foyer de Dimitri ROSIER et Anaïs DUBOUCHEZ-CHABERT domiciliés 105 A Route d'Izeron

Le 21 mai
Dorian, Fabrice ROBIN
Au foyer d'Olivier ROBIN et de Séverine BELLE domiciliés 250 rue de l'Eglise

Le 1er juin
Simon, François, Serge BEROUD
Au foyer de Samuel et Anne-Laure BEROUD, domiciliés 255 Chemin du Cadet

Le 9 octobre
Octavia, Anastasia, Louve DUMINY
Au foyer de Jonathan et de Julie DUMINY domiciliés 395 chemin des Guinards

Le 25 octobre
Evan, Hippolyte, Jason GONZALES PELERIN
Au foyer de Jason GONZALES et de Noémie PELERIN domiciliés 295 chemin des Vignes

Anne-Marie Dehaudt, résidente au Faz, a fêté ces 100 ans le 15 août.

Le bon air du Faz a-t-il contribué à cette exceptionnelle longévité ?

Ils nous ont quittés

Le 22 janvier
Jean Marius Gabriel SOULIER

Le 30 janvier
Yvette GIRAUD

Le 07 février
Mireille Clémence VILAIN née PELLISSIER

Le 16 février
Robert, Louis, Jean, Pierre DHERBASSY

Le 4 juin
Simone Lucienne PELLIN née HENRI

Le 10 décembre
Lucien, Berthilde, Gabriel GARAND

Travaux réalisés

Suite aux programmes importants ces dernières années, la commune investit maintenant dans l'entretien du patrimoine et l'amélioration de notre environnement.

Bâtiments

- Réfection des peintures dans le couloir de l'appartement (côté école)
- Aménagement du local près de l'église (ancien garage), changement des portes et remplacement de la toiture (*reste à faire*)
- Pose d'une alarme dans le local technique suite aux cambriolages
- Remplacement des radiateurs à la cantine et pose d'un arrêt du son à la salle polyvalente après 2 heures du matin

Terrain de foot

- Remplacement des grilles et filets de protection pour les ballons

Cour de l'école

- Revêtement en sol souple sur une partie de la cour

En image

Travaux réalisés

Jeux pour les enfants

Pose de deux jeux :

- Le tourniquet
- Le toboggan

Programme important pour la voirie

- Revêtement en enrobé pour la Route du Saut du Loup et du Carter

Matériel divers

- Changement de la saleuse
- Tableau pour école
- Sièges à la mairie
- Remplacement du frigo pour la cantine

Réseau d'eau

- Pose d'un 2ème point d'eau au cimetière
- Etude pour améliorer la qualité de l'eau au captage du Ruzand au Faz, en liaison avec la commune de Presles.

Travaux en préparation

Monument aux morts

- Réfection des inscriptions et de la plateforme à l'intérieur du monument

Bâtiments

- Pour le mur de soutien du parking vers l'église, une étude devra être programmée pour stabiliser le mur au fond du parking de l'église
- Entretien des boiseries (barrières, portes) par l'association d'insertion PAISS

Eclairage public

- Etude pour un arrêt de l'éclairage public de 11 heures à 5 heures du matin (sauf week-end et jours de fêtes pour des raisons de sécurité

Voirie

- Travaux d'entretien sur le réseau communal
- Recherche d'une solution pour améliorer le ralentisseur près de l'église

Acquisition de terrain

- La commune pourrait faire l'acquisition de 700 m² de terrain près de l'école. (terrain appartenant à la famille LACOUR)

Réseau d'eau

- Demande de subvention pour changement des appareils ultra-violets sur les réservoirs du Railler et de la Combe.
- Aménagement du captage du Ruzand au Faz afin d'améliorer la qualité de l'eau. Programme en liaison avec la commune de Presles (demande de subvention pour ces travaux)

Les comptes rendus de réunions du conseil municipal

Lundi 20 février

1 – Préparation des budgets d'investissement

- **Commune :**

En fonction des possibilités financières, les travaux suivants pourraient se réaliser en 2017 :

a) Travaux sur bâtiments
   - Salle des fêtes (arrêt du son après 2h)
   - Cantine (radiateurs à changer)
   - Local technique (pose d'une alarme)
   - Réfection des peintures dans le couloir de l'appartement côté école
   - Local garage (près de l'église) : réfection toiture et menuiserie
   - Toiture chambre des vannes du réservoir de la Combe (déjà réalisé)
   - Installation électrique pour pose d'un vidéo projecteur à la maternelle

b) Terrain de jeux
   - Changement des filets de protection sur le terrain de foot
   - Remplacement de jeux pour enfants avec création d'un sol souple auto stable

c) Ecole
   - Création d'un soule souple auto stable sur une partie de la cour de l'école en remplacement du revêtement actuel en gravier de Polienas.

d) Matériel mobilier
   - Renouvellement de la bande d'usure de la lame de déneigement
   - Achat d'un tableau pour école
   - Achat de 2 sièges pour le secrétariat de mairie

e) Voirie
   - Cette année, l'effort sera porté sur la route du Saut du Loup

f) Forêt
   - Une dépense sera prévue pour l'entretien annuel de la forêt

- **Réseau eau et assainissement :** Une somme est prévue pour dépenses imprévues dans l'année

2 - Choix du nom de la nouvelle communauté de communes

Le conseil donne un avis favorable pour le nom « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté »

3 - Proposition de délibération portant opposition au transfert automatique du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes du Sud-Grésivaudan

Le conseil, après en avoir délibéré, s'oppose au transfert automatique du PLUI à la communauté de communes du Sud Grésivaudan à la date du 27.03.2017.

4 - Demande de subvention du collège de Pont en Royans

Une subvention de 200 € est votée pour les élèves du collège qui vont effectuer des voyages linguistiques.

5 - Demande de subvention pour l'ACCR

Suite au spectacle du 17/02/17 à la salle des fêtes organisé par l'ACCR une subvention sera allouée.

6 - Coupe affouagères

Comme chaque année, la commune inscrit une coupe affouagère qui se situe dans la parcelle 4 pour 2017.

7 – Signatures électroniques

Une délibération est adoptée à l'unanimité pour accorder aux adjoints la signature électronique en plus du maire.

8 – Tableau des commissions

La nouvelle communauté de communes a proposé la création de 16 commissions thématiques. Chaque conseiller municipal peut s'inscrire dans une commission.

9 - Informations diverses :

- Repas du 3ème âge : le 08 avril pour les personnes ayant 66 ans et plus
- Elections présidentielles : les 23 avril et 7 mai 2017
- Elections législatives : les 11 et 18 juin 2017

I – BUDGET COMMUNE :

Lundi 20 mars

En fonctionnement : le budget s'élève à 579 541,58 €

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Charges à caractère général	65 600,00 €	Atténuations produits	0 €
Charges de personnel	94 000,00 €	Produits services	6 560,00 €
Atténuations de produits	37 000,00 €	Impôts et taxes	153 600,00 €
Autres charges de gestion	215 841,58 €	Dotations, subventions	112 550,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Autres produits de gestion	10 400,00 €
Charges financières	100,00 €	Produits financiers	10,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Produits exceptionnels	150,00 €
Virement section investissement	146 900,00 €	Résultat reporté réserve pour investissements commune	296 271,58 €
MONTANT des DEPENSES	**579 541,58€**	**MONTANT des RECETTES**	**579 541,58€**

En investissement : le budget s'élève à 225 888,03 €

Programmes	*Montants*	*Subventions attendues*
Travaux de voirie : - Réfection chemins communaux et entretien réseau. Effort porté sur la route du saut du loup.	100 000,00 €	12 800 € en 20017 Rappel : 17 700€ en 2016 ccbi Prévu : 12 000€ en 2018
Travaux de forêt	4 300,00 €	
- Travaux sur bâtiments : Salle polyvalente (arrêt du son après 2h), radiateurs cantine, peinture couloir appartement (côté école), toiture chambre des vannes du réservoir de la combe, local technique (alarme), école (installation électrique pour vidéo projecteur), local garage (près de l'église).	23 700 €	5000,00 €
-Travaux divers : école, terrain de jeux Ecole : revêtement en sol souple sur une petite partie de la cour. Terrain de jeux : jeux pour enfants.	48 200€	
-Dépenses imprévues	5 000€	
-Matériel divers Bande d'usure lame de déneigement, tableau école, sièges mairie.	3 500€ €	
Virement section fonctionnement		146 900,00 €
Opérations financières : Dépenses (résultat comptable) …… : Recettes (FCTVA + réserve)	41 188,03 €	61 188,03 €
MONTANT :	**225 888,03 €**	**225 888,03 €**

II – BUDGET du SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT

En fonctionnement : le budget s'élève à 184 334,83 €

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Charges à caractère général	32 800,00 €	Produits services	46 700,00 €
Atténuations de produits	8 600,00 €	Reprise subventions	25 000,00 €
Autres charges de gestion	95 414,83 €	Subvention d'exploitation	5 000,00 €
Charges financières	0,00 €		
Dépenses imprévues	5 000 ,00€		
Amortissements	42 000,00 €		
Charges exceptionnelles	520,00 €		
Virement à la section d'investis.	0,00€	Résultat reporté	107 584,83 €
MONTANT des DEPENSES	**184 334,83 €**	**MONTANT des RECETTES**	**184 334,83€**

- **En investissement : le budget s'élève à 44 157 ,63 €**

Programmes	Dépenses	Recettes
Travaux sur réseaux	19 157,63 €	
Virement de la section de fonctionnement		0,00€ €
Opérations financières : Amortissements …….. Reprise sur subventions …….. : Résultats comptable 2016	25 000,00 €	42 000,00 € 2 157,63
MONTANT :	**44 157,63€**	**44 157,63 €**

III IMPOTS

Baisse du taux de la taxe d'habitation (incidence de notre entrée au 01.01.17 dans la Communauté de communes du Sud Grésivaudan)

- Taxe d'habitation - 5.07 %

Reconduction des taux votés en 2016 à savoir pour

- Foncier bâti - 11,16 %
- Foncier non bâti - 31,92 %

IV TOUR DE GARDE POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

V/ RAPPEL

Repas du 3ème âge : samedi 8 Avril à 12 h

Vendredi 23 juin

I/ Projet de cultures maraichères de Mr TEMPLIER

Mr TEMPLIER présente aux membres du conseil municipal son projet de cultures maraichères sur le terrain de Mr BIRON : création de bâtiment, serres, réserve d'eau. Le conseil municipal donne un avis favorable pour la réalisation de ce dossier. Il reste à finaliser les autorisations de passage pour la pose d'une canalisation nécessaire à la création de la réserve d'eau et pour la prise de quantité d'eau sur le trop plein communal. Lorsque le permis de construire sera déposé en mairie, une consultation ENEDIS sera demandée pour l'alimentation en électricité du bâtiment.

II/ Proposition de courrier d'opposition au transfert de police spéciale à la SMVIC

Mr le maire informe les membres du conseil municipal des différentes compétences exercées par la communauté de communes : ordures ménagères, assainissement, aires d'accueil des gens du voyage, habitat.
Mr le maire s'oppose au transfert du pouvoir de police spéciale relatif à l'habitat (édifices menaçants de ruines, ERP à l'usage d'habitation). Le maire semble le plus apte à intervenir dans sa commune en cas de nécessité.

III/ Demande de subvention du Souvenir Français

Le comité « Royans Vercors Isère » a pour objectif :

- Dépôts de gerbes lors des commémorations officielles
- Recensement des tombes des soldats « morts pour la France »
- Aide à l'entretien des monuments aux morts
- Actions en faveur des scolaires

Une subvention de 100 € est attribuée pour cette association.

IV/ Informations sur les taux communaux et intercommunaux

Suite à la fusion des 3 communautés de communes, des modifications sont prévues pour les taux communaux et intercommunaux :

1° Pour les taux communaux

Taxe d'habitation : 10,41% actuellement passe à 5,07%
(Perte de 27 000 € pour la commune, compensée par la communauté de communes)
Taxes foncières sur propriété bâtie et non bâtie inchangées

2° Pour les taux de la communauté de communes

Taxe d'habitation : 7,47% actuellement passera à 9.84% (lissage sur 6 ans)
Taxe foncière sur le bâti : 6.58% actuellement passera à 4.03% (lissage sur 6 ans)
Taxe foncière sur le non bâti : 11.28% actuellement passera à 6.40% (lissage sur 6 ans)
Contribution foncière économique : 30.58% actuellement passera à 28.05% (lissage sur 2 ans)

V/ Information diverses :

1/ Mr le maire explique aux membres du conseil municipal que lorsque la commune faisait partie de la CCBI, une somme de 10 000€ était inscrite au budget pour les territoires plus pauvres. Depuis que la commune fait partie de la nouvelle Communauté de Communes, elle n'a plus à prévoir cette dépense. Au contraire elle devrait recevoir une somme variant entre 7 000 € et 10 000 €
2/ Il est prévu l'achat d'une saleuse en remplacement de l'ancienne qui a 17 ans d'utilisation
3/ Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise COLAS. Ils portent en grande partie sur la route du Saut du Loup.
4/ Un point d'eau sera amené dans le nouveau cimetière
5/ De nombreux panneaux de signalisation ont été volés ou détériorés
6/ Achat de deux panneaux portant sur l'interdiction des gros camions de tourner dans le centre du village.
7/ Une enveloppe de subvention est prévue par le Territoire pour l'entretien des monuments aux morts. Un petit programme sera présenté (réfection des inscriptions, etc.)
8/ Un projet de terrain à bâtir de la famille LACOUR est présenté. La commune souhaite faire l'acquisition d'une parcelle de terrain d'environ 700 m^2 limitrophe de l'école.
9/ Une idée de mutuelle communale, proposée par Mme.Pennors

Mardi 19 septembre

I/ Le point sur les travaux prévus au budget 2017

1. **Voirie :**
   Revêtement terminé sur la route du Saut du Loup et du Carter
2. **Bâtiment :**
   - Les travaux de réfection des peintures du couloir de l'appartement côté école sont réalisés (rappel : le couloir de l'appartement côté mairie a été réalisé en 2016)
   - La réfection de l'abri près de l'église sera effectuée en octobre (ancien garage du curé)
   - L'alarme dans le local technique a été posée ainsi que le remplacement des radiateurs à la cantine. Reste à réaliser la coupure du son après 2h du matin à la salle polyvalente.
     Une programmation est sans doute à prévoir pour le chauffage de la cantine (les 4 jours de cours)
3. **Ecole :**
   Le revêtement en sol souple sur une petite partie de la cour est terminé ainsi que la pose d'un tableau dans une salle de classe de la maternelle.
4. **Jeux pour enfants :**
   La pose de jeux pour enfants, sur un revêtement souple, vient d'être réalisée, reste le remplacement des filets du terrain de foot à effectuer
5. **Cimetière :**
   Pose d'un 2ème robinet d'eau au fond du nouveau cimetière
6. **Matériel :**
   Achat d'une saleuse en remplacement de l'ancienne
7. **Réseau d'eau :**
   - Remplacement d'une longueur de canalisation d'eau défectueuse au hameau du Guillon
   - Reste à réaliser certains petits travaux sur la source de la Vigne

II/Contrat pour remplacement de personnel

Lucette Silva qui effectuait 6h de ménage à l'école sera remplacée par Claudine Lamure. Le Maire et son conseil municipal la remercie pour son bon travail pendant de nombreuses années.

III/Achat d'une parcelle de terrain

La commune pourrait réaliser l'acquisition de 700 m^2 de terrain près de l'école. Une fourchette de prix sera proposée pour la négociation avec le vendeur.

IV/ Information diverses :

1/ Urbanisme : 2 permis de construire en instruction :
- 1 maison individuelle au hameau du Pizat (annule et remplace le permis déposé en 08/2015)
- Construction d'un hangar pour l'installation d'un agriculteur en culture maraîchère bio au hameau « les Guinards ».

2/Rallye de St-Marcellin

Le Conseil municipal donne un avis défavorable au passage du rallye sur la commune.

3/Travaux à prévoir :
- Programmation pour arrêt des luminaires de 23h à 5h du matin sauf les week-end et jours de vogue
- Monument aux morts : réfection des inscriptions et petits travaux de revêtement de la plateforme
- Remplacement des appareils ultra-violets nécessaires pour rendre l'eau conforme à la consommation humaine

Petits travaux de peinture qui pourraient être confiés à l'association d'insertion PAISS pour les barrières vers la salle polyvalente et la cure.

1. **Délibération pour le SEDI (Syndicat départemental des énergies de l'Isère)**
   Il est nécessaire de réaliser une extension en basse tension pour raccorder le bâtiment agricole (projet de la GAEC Les jardins de Chérennes). Cette opération d'un montant estimé à 17 837 €TTC sera conduite par le SEDI. Projet subventionné à 80%, restera une participation de 2 831 €TTC. Cette participation sera d'abord payée par la commune puis remboursée par la GAEC Les jardins de Chérennes.

2. **Délibération pour la participation de la GAEC Les jardins de Chérennes**
   M. LE Maire rappelle le projet de culture maraîchère de la GAEC Les Jardins de Chérennes représenté par M. TEMPLIER Alan. Par courrier en date du 17 octobre 2017, M. TEMPLIER Alan a donné son accord pour la participation estimée à 2 831 € pour l'extension basse tension afin d'alimenter son bâtiment agricole.

3. **Délibération pour une partie du trop plein du réservoir de la Combe cédé à titre gratuit au projet de la GAEC Les Jardins de Chérennes**
   Il a été émis la possibilité de céder gratuitement à la GAEC Les jardins de Chérennes 25% du trop plein d'eau qui arrive du réservoir de la Combe et qui se jette dans le ruisseau du Pizat. Ce trop plein alimentera un étang nécessaire au projet de M. TEMPLIER Alan. En cas de cessation de l'activité, cette convention rédigée par le notaire sera résiliée.

4. **Délibération pour la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2018**
   Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2018, en raison des travaux à poursuivre ou à engager dès le 2 janvier 2018 pour les opérations de voirie et sur les bâtiments communaux et/ou de faire face à des dépenses imprévues, le conseil municipal autorise le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017 (soit la somme de 44 925 €)

5. **Délibération pour une demande de subvention pour le remplacement des appareils ultra-violets des réservoirs de « la Combe » et « Railler »**
   M. le maire informe les membres du conseil municipal qu'il va être urgent de remplacer deux appareils aux ultra-violets sur les réservoirs de « la Combe » et du « Railler ». Ces appareils sont indispensables pour améliorer la qualité de l'eau. Une aide est demandée à l'Agence de l'eau.

6. **Délibération pour autoriser la gestion des aides de l'Agence de l'eau par le Département de l'Isère**
   Cette délibération autorise le Département de l'Isère à percevoir les aides, pour le compte de la commune, attribuées par l'Agence de l'eau et à les reverser à notre collectivité.

7. **Délibération pour transposition du nouveau régime indemnitaire aux agents communaux**
   Le maire rappelle le décret n° 2014-513 du 20/05/2014 instaurant le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement) et propose de transposer le régime actuel au RIFSEEP.
   A ce jour les bénéficiaires du RIFSEEP sont :
   - Adjoint technique, ATSEM, animatrice, Secrétaire de mairie, Agent d'entretien

   Ces cadres d'emplois ne bénéficieront plus de l'indemnité d'administration et de technicité. La délibération antérieure du 06/12/2006 est modifiée, le maire fixera par arrêté les attributions individuelles sur le même principe et seront versées au dernier mois de l'année écoulée et révisables chaque année.

8. **Délibération relative à la transformation des compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative de St-Marcellin Vercors Isère Communauté.**
   Cette délibération a pour objet d'approuver la transformation des compétences optionnelles en eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative à compter du 1er janvier 2018. Quelques communes souhaitent transférer la gestion de l'eau et assainissement dès janvier 2018 à la communauté de communes. Pour les autres communes, comme la nôtre, ce transfert s'effectuera le 1er janvier 2019.

9. Les TAP (temps d'activité périscolaire)

Les résultats du sondage sont à 50/50. Une famille ne s'est pas prononcée. Le calendrier étant plus souple, une décision sera prise lors du prochain conseil d'école. L'ensemble des personnes présentes, au conseil, pense qu'il serait souhaitable qu'il y ait une harmonie au sein des communes afin que le centre de loisirs puisse être mis en place dans le cas du retour à 4 jours. La subvention de 50 € par élève est maintenue si l'école fonctionne sur 4 jours 4 ½.

10. Informations diverses

- Rappel du projet intercommunal Presles/St-Pierre pour améliorer la qualité de l'eau sur la source du Ruzand
- Convention avec le SMICTOM pour le nettoyage des abords des 2 points propres (église et Faz). Une somme est allouée à la commune pour ce travail effectué par notre agent communal.
- Changement du frigo à la cantine et d'un onduleur à l'école
- Avis concernant le passage du tour de France sur RN 1532
- Pour le ralentisseur vers l'église, une amélioration sera trouvée lors de la tournée de la commission des chemins en mars.
- Vœux du maire : vendredi 12 janvier à 19h
- Repas du 3ème âge : samedi 7 avril à 12 h
- Urbanisme : information sur les permis et déclarations préalables en cours
- Prévoir au budget 2018 le changement d'un vidéo-projecteur pour l'école

Notes importantes

EAU et ASSAINISSEMENT

A partir du 1er janvier 2019, la gestion de l'eau et assainissement ne sera plus de la compétence de la commune mais de la communauté de communes « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ».
La loi précise que lorsque les travaux d'assainissement collectifs sont terminés, les particuliers doivent **impérativement se raccorder dans les 2 ans.**
Afin de ne pas se trouver en infraction et prendre le risque d'être verbalisé au 1er janvier 2019, les particuliers pas encore raccordés doivent le faire le plus rapidement possible.
Profitez ENCORE du prix de raccordement au réseau de la commune moins cher que celui de la communauté de communes.

- Après 2 ans une facture de redevance d'assainissement sera envoyée au particulier.

Cette information s'adresse aux propriétaires d'habitation situés le long du collecteur d'assainissement réalisé ces dernières années.

Conseil : Protéger votre compteur des intempéries de cette saison pour éviter les fuites.

CIRCULATION

Nous vous demandons de bien vouloir donner la priorité au passage du car scolaire sur la Route du Saut du Loup et Route de St-Marcellin. En effet, les manœuvres peuvent être difficiles et une mauvaise météo peut amplifier les risques d'accident.
Nous vous remercions de votre compréhension. Les chauffeurs vous remercient également de votre courtoisie.

Vérifions la qualité de notre eau

Bilan Qualité 2016

D'où vient l'eau que vous consommez ?

BACTÉRIOLOGIE

limite de qualité : absence d'E.Coli et entérocoques/100ml

5 résultats conformes sur 6 analyses

Eau de qualité satisfaisante

DURETÉ

Les eaux ne doivent être ni corrosives, ni agressives

Valeurs mesurées : mini : 28.9 °F - maxi : 28.9 °F

Eau moyennement minéralisée

NITRATES

Limite de qualité : 50mg/l

Valeurs mesurées : mini : 1.7 mg/l - maxi : 12 mg/l

Eau conforme contenant peu ou pas de nitrates

FLUOR

Limite de qualité : 1,5mg/l

Valeurs mesurées : mini : 0.11 mg/l - maxi : 0.11 mg/l

Eau conforme, peu fluorée

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1µg/l

Valeur maximum en pesticides : 0 µg/l

Eau conforme - absence de pesticides

AUTRES PARAMÈTRES

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux limites de qualité, excepté un dépassement en turbidité.

Votre réseau : Vous êtes alimentés en eau potable par **le réseau du Bourg de ST PIERRE DE CHERENNES**, qui est exploité en régie directe.

Origine de l'eau :

L'eau provient de la source Moutardière, située sur le territoire de la commune, et issue du massif calcaire du Vercors. Un appoint à partir de la nouvelle source des Vignes, située en bordure du ruisseau des Carmes, est ponctuellement réalisé.

Traitement :

L'eau est distribuée après un traitement de désinfection aux rayons Ultra-violets.

Nos conclusions

L'eau distribuée sur **le réseau du Bourg par la commune de ST PIERRE DE CHERENNES**, au cours de l'année 2016, présente une qualité bactériologique satisfaisante. Néanmoins suite à une contamination de l'eau, ce réseau a fait l'objet d'une restriction de la consommation du 10 au 17 novembre 2016. L'eau est par ailleurs conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés.

L'eau en liberté surveillée

- Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé.
- Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
- L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
- Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
- Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.
- Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Bilan Qualité 2016

D'où vient l'eau que vous consommez ?

BACTÉRIOLOGIE

limite de qualité : absence d'E.Coli et entérocoques/100ml

5 résultats conformes sur 5 analyses

Eau de qualité satisfaisante

DURETÉ

Les eaux ne doivent être ni corrosives, ni agressives

Valeurs mesurées : mini : 26.1 °F - maxi : 26.1 °F

Eau moyennement minéralisée

NITRATES

Limite de qualité : 50mg/l

Valeurs mesurées : mini : 3.6 mg/l - maxi : 6 mg/l

Eau conforme contenant peu ou pas de nitrates

FLUOR

Limite de qualité : 1,5mg/l

Valeurs mesurées : mini : 0 mg/l - maxi : 0 mg/l

Eau conforme, peu fluorée

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1µg/l

Valeur maximum en pesticides : 0.069 µg/l (AMPA)

Eau Conforme - teneur inférieure à la limite de qualité

AUTRES PARAMÈTRES

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux limites de qualité.

Votre réseau : Vous êtes alimentés en eau potable par **le réseau des Guinards** à ST PIERRE DE CHERENNES, qui est exploité en régie directe.

Origine de l'eau :

L'eau provient de la source Taulier, située sur le territoire de la commune, et issue du massif calcaire du Vercors.

Traitement :

L'eau est distribuée après un traitement de désinfection aux rayons Ultra-violets.

Nos conclusions

L'eau distribuée sur le **réseau des Guinards par la commune de ST PIERRE DE CHERENNES**, au cours de l'année 2016, présente une qualité bactériologique satisfaisante ; elle est conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés.

L'eau en liberté surveillée

- Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé.
- Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
- L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
- Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
- Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.
- Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Bilan Qualité 2016

D'où vient l'eau que vous consommez ?

BACTÉRIOLOGIE

limite de qualité : absence d'E.Coli et entérocoques/100ml

73,3 % d'analyses conformes

Eau régulièrement contaminée

DURETÉ

Les eaux ne doivent être ni corrosives, ni agressives

Valeurs mesurées : mini : 20.2 °F - maxi : 22 °F

Eau moyennement minéralisée

NITRATES

Limite de qualité : 50mg/l

Valeurs mesurées : mini : 1.9 mg/l - maxi : 3.2 mg/l

Eau conforme contenant peu ou pas de nitrates

FLUOR

Limite de qualité : 1,5mg/l

Valeurs mesurées : mini : 0 mg/l - maxi : 0 mg/l

Eau conforme, peu fluorée

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1µg/l

Valeur maximum en pesticides : 0 µg/l

Eau conforme - absence de pesticides

AUTRES PARAMÈTRES

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux limites de qualité, excepté des dépassements en turbidité.

Votre réseau : Vous êtes alimentés en eau potable par **le réseau ROCHAT** à ST PIERRE DE CHERENNES, qui est exploité en régie directe.

Origine de l'eau :

L'eau provient de la source du Ruzand, située sur la commune de St Pierre de Chérennes et exploitée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Presles et St Pierre de Chérennes.
Un appoint à partir de la source Trémini, appartenant à la commune de Beauvoir en Royans est possible.

Traitement :

L'eau de la source du Ruzand est distribuée après un traitement de préfiltration et de désinfection aux rayons Ultra-violets et à l'eau de Javel, géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Presles et St Pierre de Chérennes.

Nos conclusions

L'eau distribuée sur **le réseau de ROCHAT** par la commune de ST PIERRE DE CHERENNES, au cours de l'année 2016, présente des contaminations bactériologiques régulières ; Elle est par ailleurs conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés.

L'eau en liberté surveillée

- Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé.
- Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
- L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
- Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
- Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.
- Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Informations municipales : **Tarifs 2018**

EAU

Forfait fixe	---------- 60,00 €
De 00 à 250 m3	----------0,70 € (suivant délibération du 10/12/12)
De 251 à 500 m3	----------0,55 € (Suivant délibération du 10/12/12)
Redevance eau potable *	----------0,046 €
Redevance pollution	---------- 0,290 € (Fixée par l'Agence de l'eau)

ASSAINISSEMENT

Forfait fixe	---------- 36,00 € (suivant délibération du 18/11/15)
De 00 à 120 m3	----------0,65 € (suivant délibération du 18/11/15)
Redevance Modernisation	---------- 0,155 € (Fixée par l'Agence de l'eau)

* Le terme « eau potable » de la redevance pour prélèvement destiné à la distribution publique d'eau s'appelle « eau potable et solidarité avec les communes rurales ».

RACCORDEMENT AU RESEAU

- Raccordement au réseau d'eau : 400 €

La commune prend à sa charge la pose du compteur

- Raccordement au réseau assainissement :
  - 400 € pour les maisons existantes)
  - 1000 € pour les nouvelles maisons : Permis délivré à partir du 1er/01/2013)

Nous rappelons que lorsque les travaux d'assainissement sont terminés dans un hameau, les propriétaires doivent se raccorder dans les deux ans sauf dérogation pour assainissement individuel réalisé récemment. Profitez du prix de 400 € pour droit de raccordement pour les maisons existantes (ce prix très avantageux est susceptible d'augmenter)

SALLE POLYVALENTE

- Saint Pierrois 110 € + 30 € (du 01/10 au 30/04)
- Extérieur 220 € + 50 € (du 01/10 au 30/04)

(Suivant délibération du 18/11/15)

- Caution de 305 €
- Attestation d'assurance
- 50 € par jour supplémentaire

SALLE SOCIO EDUCATIVE

- Saint Pierrois 120 € (délib.07/12/16)

- Prise de clefs en mairie le vendredi à 17 h

- Remise de clefs en mairie le lundi à 9h

CIMETIERE

Concession trentenaire

- 1 place (2 m²) 110 €
- 2 places (4 m²) 220 €

COLUMBARIUM

- 1 case (2 urnes) 400 €

LOYER DES LOGEMENTS

- Ecole 1 179€
- Ecole 2 152€
- Cure 291€

AMICALE LAÏQUE

On peut commencer notre article par… les années se suivent et se ressemblent ! En effet, cette année a encore été synonyme de belles réussites pour l'Amicale Laïque.

Le rallye surprise du 30 avril 2017 a réuni 16 équipages et 72 concurrents. Après s'être creusés les méninges pour découvrir leurs destinations, les « coureurs » ont visité les villages de Saint Romans, Saint André, Pont en Royans, Ste Eulalie en Royans, St Laurent en Royans, St Just de Claix et enfin Beauvoir en Royans. Après cet agréable tour du Royans, un bel apéro et un repas tiré des sacs, cette année, la concentration et la rigueur étaient nécessaires pour départager les participants. En effet c'est lors d'une après-midi « bon enfant » au « Pensionnat de St Pierre » que nos équipages se sont affrontés autour d'une dictée, de devoirs surveillés en histoire géo, de calcul mental ou encore d'un peu de sport. A la fin de la journée, Daniel, Yann, Xavier et Ramzy se sont vus remettre le trophée avec une invitation au restaurant « Le Salvérien ». Marielle, Stéphane, Thierry, Axel et Yanis terminent sur la 2ème marche du podium et gagnent des repas au Restaurant Bossan. Violaine, Marlène, Céline et Fabien complètent le podium. Rendez-vous donc en 2019 pour une nouvelle course vers la bonne humeur!

« Le P'tit St Pierrois » est un concours de pétanque gratuit avec un tirage à la mêlée qui permet, quand le temps est clément, de réunir les St Pierrois et leurs amis autour du cochonnet ! Cette année, la chaleur fut au rendez-vous et a donc permis à enfants et adultes de jeter quelques boules. Du côté des plus jeunes, Chloé et Lou remportent la coupe, des bonbons et des cadeaux. Chez les plus grands, ce sont Thomas et Sophie qui gagnent le trophée face à Jean-Paul et Gérard en finale. Les primés repartent avec de beaux paniers garnis quant aux autres, on l'espère, avec la satisfaction d'avoir passé une bonne soirée…et l'envie de revenir le 15 juin 2018 !

Notre traditionnelle vogue estivale a connu le succès attendu ! Notre cher président la qualifie même d'une des meilleures années et autant dire qu'il en a connu et organisé « quelques unes » !!! Elle a débuté cette année sur les chapeaux de roue puisque le concours de lyonnaise en doublettes affichait complet. Comme souvent, ce sont les St Pierroises qui brillèrent. Tableau d'honneur pour Ghislaine, Myriam et Manon qui se retrouvent dans le dernier carré.

Pour le 14 juillet, 104 doublettes se sont affrontées à la pétanque. Bravo à Fernand et Anthony qui remportent ce concours très prisé des pétanqueurs. En fin de journée, deux groupes villageois, les M PFEUS (avec Mathilde Roux) et les WHAT ELFES (avec Nathalie Ciancia), ont donné un super concert. Cette soirée aura aussi permis aux présents de déguster la délicieuse paëlla de Tonio Poulet et les crêpes réalisées par l'équipe de la cantine scolaire.

Le week-end s'est poursuivi avec 54 triplettes mixtes où Marjorie et Jimmy perdent avec les honneurs en finale face à des cadors de la discipline. Au complémentaire, Joce, Claire et Franck échouent en finale face à des adversaires moins chevronnés mais peu sportifs. Et pour finir en chansons, le bal en plein air, qui donne toujours à ce soir de juillet un véritable esprit de fête au sein de notre petit village a fait danser petits et grands !

La troupe de Cirque Autour d'Alixan nous aura éblouis par sa prestation le dimanche 16 juillet. En effet, 4 artistes se sont produis devant nos yeux ébahis, les numéros de voltige et de jonglage ont émerveillé petits et grands. Ne changeant pas « une équipe qui gagne » nous avons de nouveau fait appel au traiteur Odemar de Méaudre qui nous a, cette année encore, régalés avec son repas « ravioles ». Le dimanche s'est terminé avec le magnifique feu d'artifice qui illumine comme il se doit notre clocher et nos nombreux visiteurs… avant le bal musette qui devient, par tradition, à l'aube, une véritable piste de ventre-glisse!

Pour clore la vogue, 19 quadrettes jouèrent, le lundi, Fernand et Ramzy faisant partis des 2 équipes finalistes. En plus, des bénévoles, bravos aux musiciens, chanteurs et boulistes St Pierrois qui ont brillé lors de ce grand week-end.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent chaque année à toute heure du jour et de la nuit pour vous offrir 4 jours (et même plus) de fête! Réservez la date du samedi 17 mars, car, pour vous remercier, l'Amicale vous proposera un super voyage en Ardèche avec visite de la caverne du pont d'Arc et du Néovinum de Ruoms.

En 2018 nous vous attendons encore nombreux, au programme : concours de boules, de pétanque, bals, repas… Quelques petits changements : Pas de triplettes mixtes, pas de concert mais une journée du dimanche très animée. Nous attendrons la confirmation des intervenants pour vous dévoiler le programme complet. Quelques pistes : Les Antonins, des cors de chasse, la coupe du monde… ***ENCORE Merci à tous !***

L'Amicale Laïque continuera sur la même dynamique pour 2018. Le bureau constitué de jeunes dynamiques et de plus anciens (un peu moins dynamiques mais plus sages et sans qui l'amicale ne serait rien), reste inchangé, même si notre chère trésorière souhaiterait prendre un peu de recul… Avis aux amateurs !

En plus des manifestations traditionnelles, nous vous proposerons un vide grenier au village le dimanche 22 avril suivi l'après-midi d'un concours de pétanque en doublettes (si le temps le permet). Alors commencez à faire le tri dans vos greniers, garages… Vous pourrez réserver vos places en temps voulu.

En 2018, l'Amicale Laïque investira dans une armoire réfrigérée pour les boissons et un tire-bouchon professionnel pouvant bien évidemment rendre service aux autres associations de notre village…

Vous pouvez toujours emprunter des tables et des bancs pour votre usage personnel. Le service est gratuit pour les habitants de la commune. Une participation de 1€ par table et de 1€ pour 2 bancs est demandée pour les associations extérieures.

Pour les personnes louant la salle des fêtes, l'association vous propose une location de vaisselle (assiettes, couverts, verres, tasses, saladiers, cafetières, thermos, pots) pour la modique somme de 10€.

Pour une bonne organisation (et une bonne gestion) de ces 2 services, il est conseillé de réservé au minimum 15 jours à l'avance en contactant Damien DUBOUCHEZ au 0678364790.

Les membres de l'Amicale Laïque vous remercient pour votre aide et votre présence lors des manifestations et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018 !

LE SOU DES ÉCOLES

L'école accueille en cette rentrée 2017 trente quatre élèves dont huit nouveaux arrivants.
Nouvelle aussi, la quasi-totalité du bureau de l'association, que nous vous présentons :

- À la présidence : Anaïs Dubouchez-Chabert et Marielle Rozand
- À la trésorie : Nathalie Allibert et Alexia Bouvarel
- Au secrétariat : Lucile Lux et Nicolas Begoc

Et les membres actifs : Karène Cicerone, Mélissa Delivet et Audrey Penon.

Nous sommes nombreux, motivés, et bien accompagnés par les anciens qui nous permettent une reprise toute en douceur.

Le bureau est tout neuf mais le but de l'association reste évidemment inchangé.
Nous sommes toujours là pour **aider à financer les projets pédagogiques des enseignantes, et diversifier les activités** de nos enfants au sein de leur école.

Au printemps 2017, la **classe découverte** au lac de Laffrey a été une réussite et nos bambins en sont revenus la tête pleine de beaux souvenirs (voile, kayak, land art, cabanes, etc).
Cette année, les fonds ont déjà permis la venue du Père **Noël** avec ses cadeaux, et serviront également aux sorties **piscine** et **ski de fond**.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE LORS DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !

MERCI à tous les bénévoles pour leur participation active, à l'Amicale Laïque pour le prêt de matériel, à la mairie, à l'équipe enseignante et Sophie sans qui rien ne se ferait.
MERCI à toutes les associations Saint Pierroises, et **MERCI** à vous pour votre soutien et votre présence sur nos manifestations.

LE SOU DES ÉCOLES VOUS SOUHAITE UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 !

À vos agendas !!!

- 26 JANVIER : CONCOURS DE COINCHE
- 24 MARS : LOTO

Présentation du Bureau :
Présidente : Sylvie MATHIEU
Secrétaire : Camille PEYBERNES
Secrétaire Adjointe : Marion Paquet

Trésorière Léa CARMONA
Trésorière Adjointe : Sophie GANGUET
Et Patricia RUZAND

Membres de la commission Course / Rando :
Patrice FEUGIER, Thierry BABIN, Laurence et Jérôme DELOUX, Jean-Pierre CHARRIERE, Vincent et Christelle Moisy, Franck MATHIEU.

Malgré la baisse constante de la fréquentation de la cantine, le succès des différentes manifestations que nous organisons permettent le maintien de ce service.

Un grand merci à vous, parents et habitants de St Pierre, qui participez régulièrement à nos actions : la dernière en date, la vente des plats à empoter le 11 novembre 2017 a été une réussite et un moment que nous avons eu plaisir à partager avec vous.
Egalement, la course et la randonnée rencontrent un succès grandissant au fil des années ce qui nous encourage à les maintenir malgré l'organisation importante qu'elles impliquent.

Merci également à la municipalité qui nous soutient depuis la création de la cantine.

Merci enfin à l'amicale laïque, aux boulistes et aux chasseurs pour leur coopération lors de nos manifestations.

A noter dans vos agendas nos prochains événements :

* **le dimanche 27 mai : vente de plat à emporter pour la fête des Mères**
* **le samedi 30 juin 2018 : course nocturne**
* **le dimanche 1er juillet 2018 : randonnée pédestre**

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, que 2018 vous apporte joie, santé et bonheur !

Le Bureau

LE COIN DES CHASSEURS

Pour la saison de chasse **2016/2017, l'ACCA** a eu un effectif de **47 membres** chasseurs : 37 cartes de « sociétaire » et 10 cartes « étranger ».

Renouvellement partiel du Conseil d' Administration

Suite au décès de Bruno Pellin, il a été procédé, au cours de l'Assemblée Générale du 09 Juin 2017, à l'élection d'un nouveau membre. Fabien Gilibert, candidat à cette élection, a été élu, à l'unanimité des chasseurs présents, membre du Conseil d' Administration.

Composition du nouveau Conseil d' Administration :

Président : Jean-Louis HEBERT

Vice-président : Noel ISERABLE

Trésorier : Bernard FALQUE

Secrétaire : Laurent Trouillet

Autres membres : Jean-Paul ARNAUD , Jean-Claude INARD-CHARVIN, Fabien Gilibert, Samuel ROMEY et Alain Rozand.

Comptages de nuit :

En mars et avril, des comptages de nuit (sur arrêté préfectoral) étaient programmés, mais seules trois sorties ont pu être réalisées (mauvais temps)..

Bilan des comptages :

Sortie du 28 mars : 20 chevreuils, 1 lapin, 10 lièvres, 17 cerfs

Sortie du 14 avril : 8 cerfs, 16 chevreuils, 2 renards, 3 lièvres, 1 blaireau, 2 lapins

Sortie du 18 avril : 3 lièvres, 3 chevreuils, 2 renards, 5 cerfs, 1 blaireau

La sortie du 25 avril a été annulée.

Bilan du gibier prélevé en 2016/2017

Petit gibier	
Lièvre : 1	Merles : 35
Bécasses : 14	Pigeons : 2
Faisans : 58 (lâchés 200)	Corbeaux : 2
Grives mauvis : 4	

Prédateurs : 4 renards, 3 fouines

Gros gibier :

Chevreuil : 9 bracelets attribués, 9 chevreuils prélevés

Sanglier : 6 animaux prélevés sur l'ACCA

Chamois : 2 bracelets attribués, 1 chamois prélevé

Formation « Sécurité »

Une matinée a été consacrée à une formation sécurité, le samedi matin 18 mars, à la salle polyvalente, formation dispensée par notre Technicien ONCFS du Pays 6. Didier Montaland.

55 chasseurs des ACCA de Saint Pierre de Chérennes et Presles ont suivi cette formation qui, de l'avis de tous, a été particulièrement instructive.

Formation « loup »

4 chasseurs de l'ACCA ont suivi une formation « loup ». Elle s'est déroulée au siège de la FDCI le 14 avril. D'autres journées de formation auront lieu ultérieurement.

Matinée boudin / caillettes

Les chasseurs ont organisé ***le dimanche 29 janvier 2017*** une matinée « boudin/caillettes » qui a connu un grand succès.

Nous vous donnons rendez-vous ***le dimanche 28 janvier 2018, à la salle des Associations,*** pour une nouvelle matinée « boudin à la crème et caillettes ».***Les chasseurs vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018***

AMICALE BOULES DE SAINT-PIERRE

« Que du bonheur »

La saison 2016/2017 aura été la bonne !

Nos filles, Chantal, Patricia, Isabelle sont enfin devenues CHAMPIONNES DE France. Très belle récompense pour cette équipe de copines qui courraient après ce titre depuis plusieurs années.
Côté garçons, aucune équipe n'a pu se qualifier pour les championnats de France.
La doublette mixte a fait le plein comme toutes les années. Un nouveau concours est venu remplacer le vétéran. Ce sera un 16 doublettes, 4è et 3è division par poules.
Le concours national a encore fait le plein : la quadrette Mollard de La Motte-Servolex s'impose devant l'équipe Mussel du Royans.
Fin septembre 2018, notre concours national 2 passera en super 16. Nous aurons donc les 16 meilleures équipes de France à St-Pierre de Chérennes.
Félicitations à tous pour cette très belle saison et encore un grand merci à tous les bénévoles.
Dates à retenir :

- 10 février : Choucroute
- 23 juin : Doublettes 3è/4è en poules
- 27 juillet Doublettes mixte
- ….septembre : Super 16

L’association ARTHEA des CARMES

Bonjour à tous les Saints-Pierrois,

Merci à tous ceux qui soutiennent notre petite compagnie théâtrale de Saint-Pierre de Cherennes, "ARTHEA des CARMES", en venant assister depuis 9 ans à la "Nuit du Théâtre".

Cette année 90 personnes étaient présentent pour applaudir nos deux pièces :

"Parlez-moi d'Amour" de Philippe Claudel et "Un ouvrage de Dames" de Jean-Claude Danaud.

Un grand merci à Monsieur le Maire et ses Conseillers de nous accorder gracieusement la salle des fêtes depuis bientôt 15 ans .

Pour vous remercier à vous tous, les Saints-Pierrois, la Compagnie ARTHEA des CARMES offre une soirée gratuite

SAMEDI 3 FEVRIER 2018 à 20h30 à la salle des fêtes.

Si des personnes extérieures à St.Pierre désirent venir, nous leur demanderons une participation de 5 euros.

Si vous êtes intéressés pour venir rejoindre notre petite compagnie (même débutant), à partir de 18 ans, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Très heureuses fêtes de fin d'année à tous
La Compagnie ARTHEA des CARMES

SAINT-PIERRE-DE-CHERENNES

La Nuit du théâtre a tenu ses promesses

Parle-moi d'amour, Béatrice Sentis et Roland Villeneuve

Un public conquis.

Pour la Nuit du théâtre samedi soir, la compagnie Arthea des Carmes a présenté deux pièces aux 80 personnes venues assister à la neuvième édition.

La première pièce "Parle moi d'amour" interprétée avec énergie par Béatrice Sentis et Roland Villeneuve, irrésistible joute verbale d'un couple parisien revenant d'un dîner d'affaire, a emporté le public dans une succession de rires incoercibles. Monsieur excelle dans le cliché de l'homme d'affaires carriériste gagnant 20 000 € par mois, roulant en Jaguar et "faisant tailler ses costumes rue George V". Madame, ex-hippie qui ambitionnait dans sa jeunesse de "vendre des poufs en macramé aux paysans corréziens" ne supporte plus l'ambition et l'absence de son époux.

Une succession de répliques cinglantes bien senties qui resteront certainement dans les mémoires.

On a beaucoup ri

À l'entracte, les spectateurs ont échangé autour d'un verre tandis que la troupe préparait le second décor. André Romey, maire du villag, ainsi que son épouse se sont déclarés conquis : « Je ne me souviens pas d'une pièce où nous avons autant ri. Vraiment, des rires du début à la fin ! »

La seconde pièce : "Un ouvrage de dames" a su captiver le public dès les premières minutes grâce à une intrigue parfaitement ficelée. Trois femmes se retrouvent sur un banc public et tentent de trouver une solution au "gros problème" subtilement dissimulé dans un panier de poireaux de Mme Foiedeveau, manifestement en manque d'anxiolytiques.

La veuve joyeuse (Nicole Adestro), la vieille fille en mal d'amour (Chantal Ouvrery) et la dépressive meurtrière (Isabelle Clément) font de cette tragédie comique un moment de bonne humeur contagieuse où la dissimulation d'un corps sur fond de cannibalisme devient incroyablement drôle.

Amélie et Marie au premier rang dans la salle se lèvent conquises : « Nous bien ri et adoré l'intrigue, on se demande dès le début ce qui va se passer ».

La salle des fêtes presque vide, Raymond Inard en charge de la technique et Roland Villeneuve livrent leurs premières impressions : « Nous sommes contents d'avoir réussi car nous avions peu de temps pour répéter. Il y a eu quelques oublis… En temps normal nous ne répétons jamais le jour de la représentation, et cette fois nous l'avons fait. Mais le public a l'air d'avoir aimé les deux pièces ».

Une pointe de déception infondée en voyant les sourires sur les visages au sortir de cette nuit du théâtre saint-pierroise.

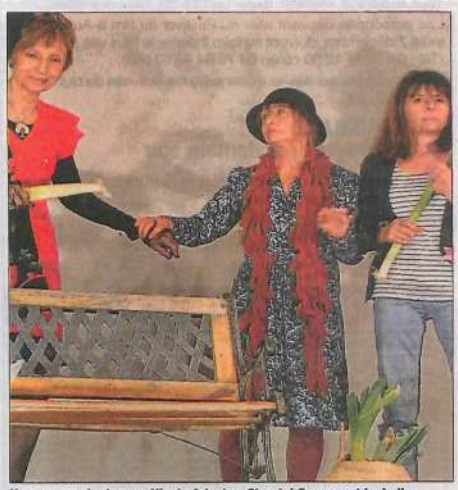

Un ouvrage de dames, Nicole Adestro, Chantal Ouvrery et Isabelle Clément.

Les Aînés de Saint Pierre de Chérennes

En cette fin d'année, le club du troisième âge est en deuil. Nous avons perdu notre doyen Lucien Garand qui nous charmait avec les vieilles chansons de notre jeunesse. Il va beaucoup nous manquer : « Une voix et une mémoire extraordinaires, une passion pour la musique, tél était Lucien»

Quand il était enfant de cœur et chantait, on allait à l'église pour l'entendre.
Il était très fier de la chanson qu'il avait composé « La Romance du Pays ». Il la chantait à toutes les occasions.

En espérant que d'autres retraités viennent nous rejoindre pour jouer aux cartes, pour passer de bons après-midis.

Nous souhaitons à tous les St-Pierrois « Bonne et joyeuse année 2018 et surtout une bonne santé »

Des news du côté de L'Atelier...

Cette année, les plus jeunes sont venus créer des cabanes de rêves, sculpter des ours en cartons, modeler des pots, imaginer de drôles des p'tites bêtes, transformer des galets...

Quant aux adultes, elles (ben oui, 'y a que des femmes) ont essayé la linogravure et l'impression, le collage, le fil de fer et papier de soie, elles ont découvert la douceur et le velouté des pastels tendres... Couleurs, matières, pour agencer une composition : bouts d'papiers et bout d'tissus, toute leur joie dans un carré...

A L'Atelier, ça patouille, ça colle, ça bidouille, ça tortille, et ça fourmille ! Des idées, ils n'en manquent pas ! C'est surtout l'occasion d'un moment convivial, un instant pour soi, comme une p'tite bulle d'oxygène, où le temps est suspendu... le temps de la création !

Et croyez-moi on ne voit pas le temps passer.

Alors, si vous aussi, vous avez envie d'essayer, d'oser, il reste des places à l'Atelier des ados/adultes le samedi matin de 9h à 12h. N'hésitez pas à me contacter, tél 06.51.42.54.15

D'ici là, je vous souhaite de très belles fêtes !

Que 2018 s'ouvre pour Renouveler vos rêves

Semer des graines d'espoir

Inventer le monde et Aimer

BONNE ANNEE !

Christelle

ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
SITE DE GRENOBLE, LA TRONCHE
SERVICE DES COLLECTES : FAX : 04 76 54 69 18
MAIL : mireille.sonnier@efs.sante.fr TEL : 04 76 42 43 44

Date	Lieu	Début	Fin	Prévus	Camion(s)	lits/salle
ven 05 janv 18	PONT EN ROYANS	16:45	19:45	50	0	12
mar 10 avr 18	PONT EN ROYANS	16:45	19:45	50	0	12
mar 17 juil 18	PONT EN ROYANS	16:45	19:45	50	0	12
mer 17 oct 18	PONT EN ROYANS	16:45	19:45	50	0	12
mer 17 janv 18	ST JUST DE CLAIX ASSOCIATION	16:45	19:45	50	0	12
jeu 05 avr 18	ST JUST DE CLAIX ASSOCIATION	16:45	19:45	50	0	12
lun 23 juil 18	ST JUST DE CLAIX ASSOCIATION	16:45	19:45	50	0	12
lun 22 oct 18	ST JUST DE CLAIX ASSOCIATION	16:45	19:45	50	0	12
lun 12 mars 18	ST ROMANS	16:30	19:45	90	0	12
ven 24 août 18	ST ROMANS	16:30	19:45	90	0	12
lun 26 nov 18	ST ROMANS	16:30	19:45	90	0	12
mar 29 mai 18	ST PIERRE DE CHERENNES	16:30	19:45	80	0	8

ARRIVEE DE L'EQUIPE 45 à 60 MN AVANT LE DEBUT DE LA COLLECTE

DEPART DE L'EQUIPE ENVIRON 1H30 APRES LA FIN DE LA COLLECTE

Si vos collectes se déroulent en véhicules aménagé, la puissance demandée est : 220 Volts, prise avec terre 16 à 20 Ampères monophasés

Paroisse St Luc du Sud-Grésivaudan :

Le village de St Pierre de Chérennes fait partie du « relais du Royans » de la grande paroisse St Luc qui relie 27 villages autour de st Marcellin.
Le père David Ribiollet est le curé de la paroisse et les pères Jonas Boleko et Pierre Roudet sont prêtres coopérateurs.
Ils sont secondés dans l'organisation de la paroisse par une équipe paroissiale et un conseil pastoral paroissial ainsi que par une personne missionnée par le diocèse : Marie-Françoise Baldazza.

Le dimanche 3 décembre un grand rassemblement paroissial a réuni 400 participants de tous nos villages au Forum de st Marcellin pour un temps convivial et une messe.
A ce rassemblement était conviée une délégation de l'équipe de jeunes du diocèse en mission EPHATA (qui veut dire parle dis ce que tu as à dire) en préparation du synode des jeunes qui s'ouvrira à Rome en 2018, convoqué par le pape François

Le relais du Royans centralise ses activités au presbytère de St Romans

- **La catéchèse** Il est tout à fait possible de nous rejoindre en cours d'année même les non-baptisés. Vous pouvez téléphoner à MF Marbach 04 76 36 07 15.
  Un « éveil à la Foi » des petits **3**-6 ans a lieu tous les 2 mois à la cure.
- **Les baptêmes :** pour tout renseignement vous adresser à Geneviève Thierry de St Romans 04 76 38 44 46.
- **Mariage** : vous adresser à la maison paroissiale
- **Funérailles** : les responsables sont Françoise Tardy 04 76 36 03 00 et Marie Thérèse Pain 04 76 36 03 73
- **Les messes :** les lieux et horaires du mois en cours sont affichés à la porte de l'église.
  Il y a une célébration par week-end dans le relais soit le samedi soit le dimanche dans une des 9 églises du relais.
  Les fêtes de Noël, Rameaux, Pâques ont généralement lieu à l'église de St Romans.

- **Contacts :**
  Correspondant village : Ginette Arnaud 04 76 38 44 16
  Maison paroissiale de St Marcellin 04 76 38 12 84

Vous pouvez être tenus au courant des activités du relais en demandant de recevoir la feuille de lien : « lien Royans-équipe relais »
Vous pouvez pour tout renseignement envoyer un mail à « relaisroyans@orange.fr »

Nous profitons de l'édition de la gazette en ce début d'année 2018 pour vous souhaiter tous nos vœux de santé et de bonheur.

Le Service Aide à Domicile: ADMR DU ROYANS :

Nous vous rappelons que ce service fonctionne 7 jours sur 7, 32 employés interviennent sur les 12 communes concernées dans le Royans.
Cette association propose toujours un éventail d'aides avec des participations de différentes Caisses de Retraite pour les retraités. A cela on ajoute d'autres prises en charge
- La CPAM pour les non retraités
-les Caisses Mutuelles pour des sorties d'hôpital
-L'APA (allocation de l'aide personnalisée à l'autonomie) pour en priorité de l'aide humaine: aide à la toilette au lever et au coucher, aux changes, à la mobilité, à la préparation et la prise des repas, aux courses, compagnie et petits travaux d'entretien
-La PCH (Allocation prestation handicap) Aide humaine, surveillance, compagnie et aide à la prise des repas
- La Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant)
- Les paiements par CESU sont acceptés

Pour toutes les personnes retraités ou non retraités qui n'entrent pas dans ce cadre, nous proposons des heures de ménage, repassage et petits travaux d'entretien extérieurs. Ces heures sont facturées à 20.50€. Elles sont déductibles des impôts de 50% et pour ceux qui ne paient pas d'impôt ils auront droit à un crédit d'impôt qui leur sera reversé.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le service 04/76/36/16/15
Nos bureaux sont ouverts Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 heures 30 à 11 heures30
Le mercredi matin uniquement sur rendez-vous

Cette année nous vous proposons une tombola avec de nombreux lots:
Tablette, cafetière Senséos, cafetière Thermos, paniers garnis, plantes, tableaux et lots divers...
Merci de réserver un bon accueil à nos personnels et nos bénévoles lors de leur passage le prix du billet est de 5€, le tirage aura lieu en janvier 2018.

Le Service Portage de repas :

Les Livraisons sont toujours assurées par Isabelle et Philippe du lundi au samedi avec possibilité de prendre des repas le dimanche. Les repas sont toujours confectionnés au Perron avec des menus variés et équilibrés sous contrôle d'hygiène et du diététicien
Les Tarifs sont de 8.90€ et de 9.60€ pour moins de 4 repas par semaine
Contacts: 04/76/36/16/15

Le Service ADMR Famille :

Pour toute demande nouvelle pour les familles
Contact : 04/76/56/35/99

Depuis le 3 novembre 2017 Marie -Thérèse CHARBONNEL a souhaité passer le relai à d'autres bénévoles. En effet, même si elle reste encore un peu dans l'association, elle ne va pas renouveler son mandat de Présidente lors de l'assemblée 2018. Jacques Régnier, Responsable Ressources humaine, lui apporte un grand soutien mais l'association a besoin de nouveaux bénévoles .Non seulement Marie-Thérèse et Jacques pourront les aider à démarrer ces nouvelles fonctions mais il y a aussi d'autres bénévoles bien impliqués et 2 secrétaires très actives qui font un gros travail dans l'association.
N'hésitez pas à contacter le 04/76/36/15

Le Service de Soins à Domicile : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

Le Service de Soins à domicile a fêté ses **30 ans** d'activité sur le secteur le 21 décembre dernier à la salle des fêtes de Saint Romans. Anciens-nouveaux bénévoles et salariés, se sont retrouvés lors de cet après-midi festif pour partager avec les bénéficiaires du service un goûter de Noël et profiter de l'animation proposée par l'Association Danse Loisirs de Rovon-Vinay.

Mr POTIÉ, Président de l'association a retracé l'évolution du service depuis sa création en juillet 1987 et a remercié tous les intervenants pour le travail accompli depuis 30 ans.

Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur l'ex-canton de Pont en Royans et 12 communes de l'ex-canton de Saint Marcellin. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les Services d'Aide à domicile de Saint Romans, St Hilaire du Rosier et de Chatte, les Infirmiers Libéraux du secteur et les Hôpitaux.

L'équipe Soignante est composée de 2 infirmières et 1 secrétaire qui coordonnent le travail des 13 Aides-Soignantes

Cette année encore, Le SSIAD a proposé diverses activités toujours très prisées des bénéficiaires:

En juin : les bénéficiaires se sont retrouvés au Restaurant Le Marandan pour partager un barbecue et profiter de l'ombre des arbres au bord du Lac.

En septembre, 9 bénéficiaires sont partis une semaine en Voyage à Vichy accompagnés par 4 soignants, 2 bénévoles et 4 aidants familiaux avec 12 autres personnes du Service de Soins de Villard de Lans. Au total 31 personnes dont 14 en fauteuils roulants. Nous tenons à remercier l'AG2R, la MSA, La Fondation Bruneau , l'ANCV, le Conseil Général, et les communes d'Izeron et Saint Romans, pour leur soutien financier sans qui le voyage serait impossible à réaliser.

En novembre, les participants au voyage se sont rendus au Restaurant Les Clarines à Corrençon en Vercors avec 2 véhicules d'ARIA38 pour retrouver leurs homologues de Villard de Lans autour d'un bon repas et visionner les photos du voyage.

Fin novembre, sous l'impulsion de bénévoles et salariées, un après-midi cartes et jeux de société a été proposé aux bénéficiaires du service. Cette activité ayant été très appréciée, elle sera reconduite régulièrement au cours de l'année 2018.

Coordonnées du service : 04 76 38 37 64

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 9h à 16h sur RDV

LES JARDINS DE CHERENNES

Deux maraîchers auto-construisent leur ferme en agriculture biologique à Saint Pierre

Notre projet ?

Cultiver des légumes diversifiés en agriculture biologique afin d'assurer une offre en circuit court (biocoop, marché de st marcellin, vente à la ferme etc...) tout au long de l'année.

Nous sommes deux frères, **Alan et Maël Templier**, la trentaine, nous baignons dans le milieu agricole toute notre enfance. Notre père est maraîcher en agriculture biologique durant vingt-cinq ans à Saint-Blaise-du-Buis en Isère (38), au sein d'une ferme précurseur et techniquement innovante, ayant formé de nombreux autres jeunes maraîchers.

Après deux années de prospection, ça y est, **nous acquérons 2,5 hectares** de prairie sur la commune.
Cette première étape franchie, il nous faut **à présent mettre en place la structure**. Vous allez la voir pousser sur la route d'Izeron durant les mois à venir, bien avant les légumes, qui eux, n'arriveront à la vente qu'au printemps 2019.
Nous avons le souci d'œuvrer, dans le plus **grand respect de la nature**, de **manière efficace et durable**, en restant heureux et fiers de nos actes.

En esperant que notre projet vous plaira et satisfera vos attentes...

4 BONNES RAISONS DE CONCRÉTISER CE PROJET

FAVORISER une **alimentation saine** et **respectueuse de l'environnement.** **BIO ET LOCAL** c'est l'idéal.

DYNAMISER nos campagnes, en installant des jeunes prêts à s'investir dans la communauté et participer à la **relève du monde agricole.**

PROTÉGER une source importante de **biodiversité**. Sans la nature nous ne sommes rien.

ENRICHIR le **savoir paysan.** Partager et transmettre sont des actions qui permettent de **faire bouger les choses.**

JARDINS DE CHÉRENNES

POUR EN SAVOIR PLUS ET / OU NOUS SOUTENIR :

www.bluebees.fr

www.facebook.com/Les.Jardins.de.Cherennes

Le calendrier des manifestations 2018

	Janvier	
Vendredi 12 à 19h	Vœux de la municipalité	Municipalité
Vendredi 26 à 20h30	Concours de coinche	Sou des Ecoles
Dimanche 28 à 8h	Matinée boudins, caillettes	ACCA
	Février	
Samedi 03 à 20h30	Théâtre : Parlez-moi d'amour et Un ouvrage de Dames	Arthéa des Carmes
Samedi 10 à partir de 10h30	Vente de choucroute à emporter	Amicale Boules
	Mars	
Lundi 12 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Romans	Amicale des Donneurs
Samedi 17	Voyage en Ardèche	Amicale Laïque
Samedi 24 à 20h30	Loto	Sou des Ecoles
	Avril	
Samedi 07 à 12h	Repas du 3ème âge	Municipalité
Dimanche 22	Vide grenier	Amicale Laïque
	Mai	
Mardi 8 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
Dimanche 27 à 11h	Repas plats à emporter	Cantine
Mardi 29 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Pierre de Chérennes	Amicale des Donneurs
	Juin	
Vendredi 15 à 18h	« Le P'tit St Pierrois » Pétanque	Amicale Boules
Samedi 23	Doublettes 3è/4è en poules	Amicale Boules
Samedi 30	Courses nocturnes	Cantine
	Juillet	
Dimanche 1er	Randonnée Pédestre	Cantine
Samedi 14	Doublettes mixtes	Amicale Laïque
Dimanche 15	Vogue : Repas ravioles + feu d'artifice + bal	Amicale Laïque
Lundi 16 à 13h30	Challenge Zappatera en quadrettes	Amicale Laïque
Vendredi 27 à 18h	Challenge Chantal Rozand mixte	Amicale Boules
	Août	
Vendredi 24 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Romans	Amicale des Donneurs
	Septembre	
	Concours national : super 16	Amicale Boules
	Octobre	
	Novembre	
Dimanche 11 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
Dimanche 11	Repas à emporter	Cantine
Lundi 26 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Romans	Amicale des Donneurs
	Décembre	
Lundi 31	Réveillon du jour de l'an	Amicale Laïque